

El Mouhoub Mouhoud : « Six propositions pour une politique d'immigration économique juste et efficace »

 [lemonde.fr/idees/article/2019/11/12/el-mouhoub-mouhoud-six-propositions-pour-une-politique-d-](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/12/el-mouhoub-mouhoud-six-propositions-pour-une-politique-d-)



Le premier ministre Edouard Philippe et le ministre de l'intérieur Christophe Castaner le 6 novembre à l'Hôtel Matignon, lors de la conférence de presse sur l'immigration. CHARLES PLATIAU / AFP

Tribune. Le débat tel qu'il a été engagé par le gouvernement depuis l'annonce de ses mesures sur l'immigration pose quatre problèmes. Un problème de méthode, un problème de fond, un problème d'objectifs et un problème d'efficacité des propositions avancées. D'où la nécessité de propositions alternatives.

Méthodologiquement : c'est le règne de la cacophonie et de l'ambiguïté. Veut-on établir – comme le gouvernement semble l'annoncer – des « quotas non limitatifs » (sic) avec pour objectif de piloter l'immigration à des fins d'emplois en fonction des besoins de l'économie ? Cela ouvrirait à un nombre plus élevé de métiers que la liste actuelle n'en propose. Ou bien veut-on annoncer que l'immigration sera contrôlée par des quotas pour restreindre les flux actuels pourtant extrêmement faibles ? Les clarifications attendues seront les bienvenues.

Lire aussi « Instaurer un quota d'immigration par métier est soit inutile soit inefficace » Car il y a un problème de fond : nous savons que la liste des métiers instaurée depuis 2008, révisée en 2011 et 2013, est d'une efficacité limitée. Les listes de métiers dits en tension ne couvrent qu'une faible partie des emplois occupés par les migrants primo-

arrivants. En 2013, à peine plus de la moitié des migrants accueillis à titre professionnel répondent à des besoins identifiés par cette fameuse liste.

De même, quand le gouvernement préconise de négocier avec les pays d'origine pour réguler l'immigration à des fins d'emplois, pourquoi n'évoque-t-on pas ce qui existe déjà ? A-t-on seulement évalué les accords de gestion concertée (AGC) de l'immigration signés entre la France et certains pays d'Afrique qui combinent à la fois le critère de nationalité et des métiers en tension ?

Notre évaluation, dans un rapport de l'OCDE de 2017, révèle d'abord que le nombre de migrants admis dans le cadre des AGC est extrêmement marginal pour combler les besoins de recrutement (moins de 2 % de l'ensemble des primo-arrivants ressortissants de pays tiers).

Lire aussi [Le député LRM des Français du Canada juge les quotas d'immigration « contre-productifs »](#)

Pourtant, l'immigration devra bien répondre à des besoins de main-d'œuvre. Si à long terme, ce sont les politiques structurelles du marché du travail qui permettront de réduire les tensions sur le marché du travail, à court ou moyen terme, un recours à l'immigration peut être justifié.

Selon les données de l'OCDE, entre 2005 et 2015 les immigrés ont contribué à 91 % de l'accroissement de la force de travail en Europe (65 % aux Etats-Unis et 57 % en France) et 16 % de l'accroissement de la force de travail hautement qualifiée (23 % aux USA et 10 % en France). Les besoins se font sentir pour les qualifiés comme pour les non-qualifiés dans des secteurs en croissance et en déclin.

Problèmes de reconnaissance des diplômes

De même, les déséquilibres entre les régions françaises à la recherche de main-d'œuvre et celles où se concentre le chômage structurel n'ont pas été résolus par certains dispositifs comme la prime à la mobilité géographique. Les migrants pallient ce type de déséquilibre.

Lire aussi [Quotas, lutte contre la fraude, restriction des soins : les annonces du gouvernement sur l'immigration](#)

Mais une approche des quotas par métier pose aussi un problème d'efficacité. Une politique d'immigration à des fins d'emplois ne doit pas agir seulement sur les flux à venir mais également viser les immigrés déjà présents en France. Selon les données de l'OCDE, plus des deux tiers des immigrés résident légalement en France depuis plus de dix ans. Or, un trait spécifique des économies européennes est de sous-employer et de « déclasser », bien davantage que les Etats-Unis, les immigrés qui se trouvent sur leur territoire. Ce déclassement tient souvent à des problèmes de reconnaissance des diplômes, des problèmes de langue ou de faibles expériences professionnelles à la sortie des études. Le phénomène est amplifié pour les femmes.

Il y a donc beaucoup à faire en termes d'accueil et de formation pour favoriser une plus grande employabilité des migrants qualifiés et des femmes, dont le nombre augmente dans les vagues récentes d'immigration. Il faut aussi mieux mobiliser les travailleurs en situation irrégulière dont les compétences sont reconnues par leurs employeurs.

Lire aussi « Le système de quotas ne doit pas ajouter à la complexité administrative du recrutement des travailleurs étrangers »

Six propositions peuvent alimenter un débat plus rationnel et plus serein.

Il faudrait premièrement désinstrumentaliser la question des migrations en créant une « haute autorité indépendante », composée de partenaires sociaux, d'experts reconnus, de magistrats... Son rôle serait de produire un rapport annuel incontestable sur l'immigration en France, d'évaluer les dispositifs existants, d'assurer le respect des critères de régularisation et d'arbitrer des recours, et de documenter les besoins économiques. Le Parlement pourrait se saisir de ces rapports pour en débattre et ajuster.

Remplacer la multiplicité des statuts existants

Deuxièmement, il faut reconnaître les droits des migrants. En s'inspirant des exemples en vigueur dans certains pays européens et en Amérique du Nord, il est aussi possible de créer en France un permis de résidence permanent, en fonction de critères précis, pour remplacer la multiplicité des statuts existants. Une fois sélectionnés, il est inutile de laisser les migrants dans la précarité juridique.

Troisièmement, une politique de régularisation efficace et juste doit cesser de faire tomber des migrants dans la clandestinité. La régularisation devra s'établir sur des critères lisibles pour tous, transparents et non discrétionnaires, assortis de droits de recours et de contestation des décisions. La régularisation doit s'accompagner de mesures appropriées de formation et de validation des acquis des migrants régularisés. Il faut aussi lutter contre les trafics de main-d'œuvre en pénalisant les donneurs d'ordre qui organisent les chaînes de sous-traitance en cascade (BTP, textile, restauration...).

Lire aussi Edouard Philippe : « Je n'ai pas peur de réfléchir à l'idée de quotas » en matière migratoire

Quatrièmement, une politique d'immigration est efficace si elle favorise la mobilité des migrants en garantissant la permanence des droits. Grâce à la portabilité de leurs droits, autorisant leur absence pendant des périodes de cinq ans par exemple, les migrants peuvent développer des investissements dans leurs pays d'origine sans craindre de ne pas retrouver leur situation en France. Un triple gain peut en découler, pour le pays de destination, pour le pays d'origine et pour le migrant lui-même.

Cinquièmement, il faut favoriser la complémentarité des différentes catégories d'immigration au lieu de les opposer et d'en stigmatiser certaines. La France perd dans l'attractivité des compétences de haut niveau (échec patent du passeport talents).

Enfin, reconnaissons l'échec des accords de gestion concertée et construisons de véritables partenariats au niveau régional, euroméditerranéen tout particulièrement. Il est possible d'appliquer avec innovation, et dans une perspective de long terme, le modèle des forums interrégionaux, qui se base sur l'identification de domaines où il existe un intérêt commun à coopérer. Une politique de conditionnalité de l'aide au développement doit être liée seulement aux respects des droits de l'homme et de la démocratie et doit associer les sociétés civiles.

El Mouhoub Mouhoud est notamment l'auteur de *L'Immigration en France. Mythes et réalité* (Fayard, 2017).

[El Mouhoub Mouhoud \(Professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine\)](#)